



Buts de l'unité d'enseignement :

Habillement

Techniques élémentaires

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'études de base (CEB);

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- D'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux élémentaires nécessaires à la réalisation de vêtements simples.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Habillement techniques élémentaires".